

Ecole élémentaire
Les Singes verts
91820 Boutigny sur Essonne
0910147r@ac-versailles.fr

Compte-rendu du Conseil d'école du 6 novembre 2015

Étaient présents

Les enseignants

M^{me} Belmont
M^{me} Buc
M^{me} Carquille
M^{me} Langlois
M Moreau
M^{me} Giambrone
M^{me} Vignon
M Houyez, psychologue scolaire
M Tessier, directeur
M Maugé, DDEN

Les parents

Pour l'Association de parents EPB
M^{me} Anki
M^{me} Franquin
M^{me} Goubaud
M Perrin
M^{me} Quentel

La municipalité

M^{me} Lopez
M^{me} Roques

Invitée

M^{me} Blondy

Absents excusés

M^{me} Neplaz, inspectrice de l'Éducation Nationale, M Denibas, Maire de Boutigny sur Essonne

Installation du Conseil d'école

Présentation des membres du Conseil d'école et des invités

Monsieur Tessier informe le Conseil d'école qu'il bénéficie d'une décharge de service au titre d'activités syndicales qu'il exerce dans le département. Il indique qu'il assure sa journée de décharge hebdomadaire de direction le mardi après-midi et le vendredi matin. Il précise qu'il effectue le travail de direction à temps plein. En cas d'urgence, Madame Buc assure l'intérim de direction.

Modalités d'invitation

Par écrit (courrier électronique ou papier) adressé à chaque parent élu, aux représentants de la municipalité et au DDEN.

Modalités d'élaboration de l'ordre du jour

En concertation avec les représentants de parents et la municipalité.

Modalités d'élaboration et de diffusion du compte-rendu

Le procès-verbal de chaque réunion est signé par le secrétaire de séance et par le directeur.

Il fera office de compte-rendu et sera transmis aux représentants de parents dans les 2 semaines suivant la réunion. Les remarques éventuelles seront centralisées par un représentant de parents et adressées à l'école au plus tard une semaine après la transmission du projet de compte rendu.

Le compte-rendu sera mis en ligne sur le site de l'école, adressé aux familles par courriel et en version papier aux familles n'ayant pas accès à internet.

Les effectifs (au 6/11/2015)

174 élèves répartis comme suit

Par classe

				Total
Mme Belmont	CP			25
Mme Langlois	CP/CE1	11	12	23
Mme Giambrone	CE1			26
Mme Carquille	CE1/CE2	10	15	25
M. Moreau	CE2/CM1	12	13	25
Mme Vignon	CM1/CM2	19	6	25
Mme Buc	CM2			25
Total				174

Par niveau

CP	36
CE1	48
CE2	27
CM1	32
CM2	31
Total	174

Perspectives pour la rentrée prochaine : Départs : 31 CM2 / Arrivées : 26 CP . Soit 169 élèves (seuil de blocage : 163 / seuil de fermeture : 159)

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera collé dans le cahier de liaison et visé par les familles. Il sera aussi mis en ligne sur le site de l'école.

Comptes de l'école

Budget alloué par la mairie

◦ Fournitures scolaires : 7850 € soit € 45,11€ par élève (baisse de 10 % lié à la baisse de 30 % des dotations de l'Etat)

Ce budget inclut la location et l'entretien du photocopieur qui s'élève à environ 1238€ / an.

◦ Budget alloué au RASED : 800 €

Autres Financements Mairie

Bus sorties scolaires : 4040€

Financement intervenant théâtre : 2340€

Financement d'un spectacle de théâtre : 315€

Financement des intervenants musique : 3825€

Comptes de la Coopérative scolaire

La coopérative scolaire de l'école est affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE). Madame Vignon en est la mandataire. Un bilan financier est fait et retourné à l'OCCE 91 chaque début d'année scolaire. Les comptes sont présentés chaque année au premier Conseil d'école. Chaque parent coopérateur peut consulter le cahier de comptes de la coopérative en prenant rendez-vous avec Madame Vignon.

Recettes

◦ Solde au 31/08/14 : 1059,99 €

◦ Cotisations versées par les familles : 2500 €

◦ Bénéfice vente photos : 1140 €

◦ Bénéfice Kermesse : 805 €

Dépenses

- Activités éducatives financées par la coopérative de l'école (cinéma , sorties ...) : 1145 €
- Activités éducatives financées par les coopératives de classe : 2500 €
- Cotisations versées à l'OCCE : 266 €
- Assurance : 47,50 €
- Dépenses kermesse : 257 €

Solde au 31/08/15 : **1626,44€**

Restauration scolaire :

L'association de parents d'élèves informe le Conseil d'école qu'elle a pu assister au déroulement du temps de cantine le vendredi 16 octobre. Le problème que posent les inscriptions tardives ou l'absence d'inscription via l'application en ligne par certaines familles, à savoir le manque de repas et la nécessité de partager les quantités livrées et/ou de trouver des plats de substitution n'est pas réglé.

Concernant la communication entre les personnels assurant le service de restauration scolaire et les familles, l'association de parents d'élèves propose la mise en place d'un cahier de liaison spécifique.

Madame Blondy indique que les personnels n'en sont pas demandeurs dans la mesure où les sanctions prises à l'encontre des élèves posant des problèmes de discipline sont graduées à la fois en fonction de la gravité des problèmes, de leurs fréquences et de leur réitération. La communication à la famille intervient lorsque les faits sont graves ou que le comportement n'évolue pas favorablement. Elle prend la forme d'un mot glissé dans le cahier de liaison de l'élève avec l'accord de l'enseignant concerné. En dernier recours, les familles sont convoquées par Monsieur le Maire qui peut prononcer une exclusion temporaire de l'enfant du service de restauration scolaire.

L'idée d'une communication par mail avec une adresse spécifique pour la restauration scolaire est évoquée. Le sujet n'étant pas épuisé, il sera mis à l'ordre du jour d'une commission scolaire qui se tiendra le 26 novembre.

Transports scolaires :

L'association de parents d'élèves demande à ce qu'un listing soit mis en place de façon à ce que le personnel communal puisse vérifier que les enfants inscrits à la garderie et ceux qui rentrent en bus à leur domicile sont bien présents. Madame Blondy indique qu'il est difficile de recenser exactement si les enfants présents dans le bus sont ceux qui doivent réellement l'être dans la mesure où la présence de certains enfants n'est pas régulière et change parfois du jour au lendemain suivant les disponibilités des parents. De plus le temps de battement entre la sortie des classes qui est plutôt échelonnée et l'heure de départ des cars est de 10 minutes, ce qui est très court pour procéder à un appel. Pour assurer une sécurité optimale, il faudrait que les élèves inscrits prennent systématiquement le bus au départ de l'école élémentaire quitte à ce que les parents récupèrent leurs enfants à la mairie plutôt qu'au portail de l'école. Mme Roques indique que cette question sera aussi à l'ordre du jour de la commission scolaire du 26 novembre.

Présentation du RASED : intervention de M Houyez Psychologue scolaire

•Le RASED est une équipe pluridisciplinaire des services de l'Éducation nationale qui aide à la prise en charge des élèves en difficulté. Il se compose d'un :

•Maître E : il s'occupe des difficultés d'apprentissage qui persistent et qui n'ont pu être résolues en classe ; il travaille avec des petits groupes d'élèves. Son intervention ne nécessite pas d'autorisation des parents qui cependant en sont informés ;

•Maître G : il s'occupe des difficultés relatives au comportement qui ont un impact sur les apprentissages et/ou sur la relation aux autres. Ses interventions sont le plus souvent individuelles, elles nécessitent l'autorisation écrite des parents ;

Psychologue : il s'occupe de mobiliser les aides extérieures. Il donne son avis dans les procédures d'orientation et dans les dossiers MDPH. Ses interventions nécessitent obligatoirement une autorisation écrite des parents. Les familles peuvent aussi le contacter directement.

A l'école, au cours de l'année scolaire 2014-2015, 9 élèves ont été vus en bilan par le psychologue scolaire, 15 élèves ont été suivis par le maître E et 5 ont été pris en charge par le maître G.

Informations sur les travaux et les achats

Effectués

- Remplacement des poubelles extérieures
- Achat de 2 ordinateurs portables et d'un vidéo-projecteur
- Remise en état des bancs
- Nettoyage des moisissures au plafond des classes 7, 9 et 10

Demandes

- 1 ordinateur portable
- Suppression de la moquette de la salle 8
- Renouvellement des tables des classes 10 et 9
- Programmation de la réfection des revêtements de sol du préau et des couloirs attenants.

Projets des classes et/ou de l'école

Visite du salon d'automne : classes de Madame Belmont, Madame Langlois et Madame Buc,

Cinéma : projection du film « Le grand jour » : classes de Madame Vignon, Madame Buc, de Monsieur Moreau et les élèves de CE2 de Mme Carquille programmée pour le 20 novembre après-midi.

Sortie :

Cross du collège : vendredi 16 octobre participation de tous les élèves de CM2 de l'école.

Le Cross de circonscription qui devait se dérouler au stade de Maisse auquel devait participer plusieurs classes a été annulé suite à des dégradations commises par des sangliers.

Cérémonie 11 novembre : participation des élèves de CM volontaires

Secrétaire de séance : Pascaline Buc

Directeur : Jean-Claude Tessier